

L'info

Le lycéen agresseur d'un camarade écroué

Un élève de première âgé de 16 ans a été blessé jeudi matin d'un coup de couteau à la gorge dans l'internat du lycée Diderot de Langres, en Haute-Marne, par un camarade qui a été mis en examen pour « tentative d'assassinat » et écroué samedi après-midi. Jeudi matin, la victime avait été agressée vers 7 h à la sortie des douches de l'internat par le jeune homme de 17 ans au « profil psychologique très fragile », avait indiqué vendredi le parquet de Chaumont. Le blessé, dont les jours ne sont pas en danger, a été soigné pour une plaie d'une dizaine de centimètres à hauteur du cou. L'auteur présumé du coup de couteau, qui avait pris la fuite après l'agression, s'était finalement rendu de lui-même à la gendarmerie de Langres.



Ingrid Betancourt à Nancy le 22 février

Ingrid Betancourt est invitée dans le cadre des rencontres du Livre sur la Place à 17 h 30 salle Poirel le mardi 22 février.

Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui dans les librairies partenaires, la médiathèque et la mairie.

Autoroutes

Préparez la monnaie !

Les tarifs des péages autoroutiers ont augmenté. En Lorraine, les usagers de l'A4 et de l'A31 payent le prix fort avec des augmentations supérieures à la moyenne nationale.

Les tarifs des péages autoroutiers ont augmenté. En Lorraine, les usagers de l'A4 et de l'A31 payent le prix fort avec des augmentations supérieures à la moyenne nationale.

Carburant, consommation, énergie, transports... tout augmente et l'année 2011 s'annonce plus chère que jamais.

Depuis le 1er février ce sont les tarifs des péages autoroutiers qui s'envolent. + 2,24 % en moyenne, plus que l'inflation de 1,52 % en février, avec en Lorraine des augmentations qui grimpent jusqu'à + 2,6 %.

Ainsi sur l'A4, pour effectuer un trajet Metz-Paris en voiture, il faudra désormais déboursier 23,50 euros, contre 22,90 l'an

passé. Soit 2,6 % d'augmentation. Le trajet Nancy-Lyon a lui pris 2,17 %, passant de 27,60 euros à 28,20. Et rares sont en région les péages qui ne prennent pas quelques centimes au passage.

Si les tarifs varient selon les sociétés concessionnaires, la hausse est bien supérieure à celle de l'année dernière qui était de 0,5 %. Et puisqu'on y est, on promet déjà pour 2012 une nouvelle augmentation de 0,17 % pour compenser la « taxe d'aménagement du territoire », la TAT, qui représente 0,32 % de l'augmentation des tarifs de cette année.

La TAT a été votée par l'État pour financer les lignes nationales de train déficitaires. Alors qu'en même temps, la SNCF annonce pour demain mardi une hausse moyenne de 2,85 % des tarifs de ses trains à réservation (TGV, Téo et Lunéa) en seconde classe, plein tarif. Quant aux premières classes, elles augmenteront de 3,2 % en moyenne.

Nids-de-poule, essence et péages chers...

Selon l'Afsa, association des professionnels des autoroutes, « Les sociétés autoroutières sont fâchées, peinées, dépitées, de voir les taxes augmenter pour aider le trafic ferroviaire dans les territoires », a commenté Jean-François



Les tarifs de l'A4 et de l'A31 ont augmenté dans des proportions supérieures à la moyenne nationale. (Photo Alexandre MARCHI)

Roverato, président de l'Association.

Du côté de la Sanef, opérateur privé détenant la concession de l'A4 on annonce avoir investi 294 millions d'euros pour « entretenir et améliorer ses réseaux ». Non contents de devoir emprunter un réseau routier déjà fortement dégradé, les usagers lorrains

des autoroutes payent le prix fort de ces augmentations. Les Mosellans en particulier avec au péage de Saint-Avold une hausse de + 2,4 %, 4,20 euros à déboursier par trajet pour ceux qui rejoignent la capitale mosellane, soit 8,40 euros par jour...

À quoi s'ajoute la flambée

des prix de l'essence. Si en Moselle le prix du litre de gazole était fin janvier à 1,27 euro, il était dans le reste de la région à 1,30 €. Quand l'essence sans plomb a atteint 1,50 euro le litre, à 3 centimes seulement de son record historique.

Stéphanie SCHMITT

Nouveaux tarifs

- Nancy — Lyon : 28,20 €
- Nancy — Dijon : 13,20 €
- Nancy — Paris : 12,70 €
- Verdun — Paris : 19,50 €
- Verdun — Strasbourg : 15,60 €
- Metz — Paris 23,50 €
- Metz — Strasbourg : 13,70 €

Livre

Un hommage aux professeurs de médecine

« Les Professeurs de Médecine de Nancy : 1872 – 2010 Ceux qui nous ont quittés. » L'ouvrage rappelle, en détail, la vie et la carrière de chaque professeur de médecine ayant exercé à Nancy depuis l'origine de la faculté de médecine de Nancy en 1872, suite au transfert de la faculté de Strasbourg, et décédé avant 2011, ceci à l'aide de photos et d'un texte, le plus souvent l'éloge funèbre, provenant pour l'essentiel de la Revue des Annales Médicales de Nancy.

Des annexes fournissent des informations complémentaires sur l'ensemble de ces professeurs disparus (plus de 180) dont certains ont connu des carrières remarquables, notamment Collin, Paulin de Lavergne et plus près de nous Neimann, Kissel, Chalnot, Herbeuval, Faivre. Ces textes présentent aussi une vision de l'évolution de la médecine, au cours d'un siècle et demi environ.

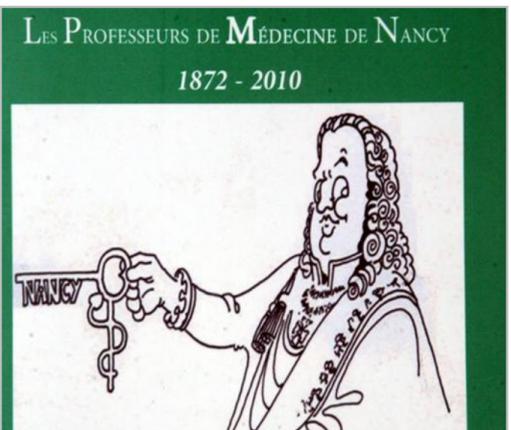
La première édition est parue en 2005. « Depuis, il y a eu 17 décès supplémentaires. Et comme la 1ère édition était épuisée, c'était une bonne chose de sortir une seconde édition. » A travers son ouvrage, Bernard Legras, professeur honoraire en santé publique (statistique et informa-

tion médicale) rend « un hommage » aux professeurs de médecine disparus. « Ils ont contribué à la gloire de la faculté de médecine de Nancy. Ce livre a un côté un peu historique mais c'est vrai qu'il est essentiellement orienté vers les médecins, et plus encore vers ceux qui ont fait leurs études à Nancy. »

Parmi les 182 grands noms répertoriés, une cinquantaine peut s'enorgueillir d'avoir été « des personnalités très remarquables. Et dix ont eu une véritable carrière sur le plan international, dont Jacques Parisot, qui est à l'origine de la création de l'OMS », explique Bernard Legras. Et les Vosgiens ne sont pas en reste avec Alexis Dollander, né à Remiremont en 1917, le professeur Jean Hartemann décédé en 1986, né et inhumé à Fraize ou encore Nicolas Blondlot né à Charmes.

A.A.

« Les Professeurs de Médecine de Nancy : 1872 – 2010 Ceux qui nous ont quittés », Euryunivers Editions. 35 €. Plus de renseignements sur www.professeurs-medecine-nancy.fr Quelque ouvrages sont d'ores et déjà disponibles dans les librairies La Licorne et Le Moulin des Lettres à Epinal.



L'ouvrage a été réactualisé depuis 2005. Il en est aujourd'hui à sa seconde édition.

Lorraine

Faites-vous relooker



Catherine Dehaut apporte conseils et savoir-faire aux hommes et aux femmes qui souhaitent retoucher leur image. (Photo DR)

Le saviez-vous ? Chaque individu a des couleurs qui lui correspondent, qui flattent son teint, éclairent son visage, soulignent ses traits. Pour certains, ce sont les tons chauds de l'automne : le roux, le vert, le jaune, l'orange. Pour d'autres, les tons froids de l'hiver : le bleu, le vert, le rose, le violet ou le gris. A d'autres individus correspondront davantage les couleurs tendres du printemps et à d'autres enfin celles plus tranchées de l'été.

Les couleurs ont leur propre langage que Catherine Dehaut a appris à décoder. Elle appelle ça joliment « la saison de la personne » qu'elle définit après un test de colorimétrie. « Je peux ainsi donner des conseils sur le choix du maquillage, la couleur des cheveux, des vêtements et des accessoires. »

Le travail sur les couleurs est essentiel dans le métier de Catherine Dehaut, conseiller en image et relooking. Un métier encore peu connu qui

consiste à aider des hommes et des femmes à enrichir leur capital image en jouant sur le look et l'allure, pour que l'apparence du corps soit le reflet de l'âme.

« Personal shopper »

Passionnée depuis toujours de mode et de cosmétique, Catherine Dehaut a décidé d'apporter son savoir-faire à celles et ceux qui n'ont pas le temps ou qui ne savent pas se mettre en valeur. Elle a créé un institut de relooking dont le siège est à Villey-Saint-Etienne, près de Toul. Elle fait aussi du « personal shopper » activité de conseil en shopping et conseil en style pour les hommes et les femmes pressés. « Je prends leurs mesures, je fais une sélection et les accompagne en boutique pour acheter vêtements, accessoires, cadeaux... »

Elle partage ses meilleures adresses avec une clientèle huppée ou pour des cérémonies exceptionnelles (soirée,

mariage, gala).

« Pour le relooking, j'ai suivi une formation » dit-elle. « Mes clients sont des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, certains sont mal dans leur peau, d'autres ne trouvent pas de travail ou ont du vague à l'âme. »

A l'issue d'un entretien avec la personne, Catherine établit un bilan d'image, procède à une petite étude morphologique (visage et corps), à un bilan de style « il en existe six, dont deux pour chaque individu et un dominant » et conseille ses client(e)s sur la coiffure, le maquillage, les vêtements, les accessoires (sac à main, bijoux, encolure, décolleté), les chaussures... Elle les accompagne dans les boutiques sélectionnées à Nancy, à Metz, à Strasbourg et à Luxembourg, notamment. Grâce à une photo avant et après, le client constate la métamorphose. Un vrai service rendu à la personne payé au forfait.

- www.cd-relooking.com

Annonces Légales

Lundi 7 février 2011

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification du pouvoir adjudicateur : Chambre de commerce et d'Industrie des Vosges, 10, rue Claude-Gelée, 88026 Epinal cedex, tél. 0.820.20.30.38, fax 03.29.64.01.88, www.vosges.cci.fr

Type de procédure : procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics).

Objet du marché : « formations en commerce international ».

Modalités d'obtention du cahier des charges : le dossier peut être envoyé sur demande faite à l'adresse ci-dessus ou téléchargé depuis le site www.vosges.cci.fr

Critères de choix : ceux énoncés dans le cahier des charges (compétences et expériences des intervenants, de l'organisme, plan de cours ou programmes et prix).

Date et heure de remise des offres : 25 février 2011, à 17 h.

AVIS D'ATTRIBUTION

AAPC paru dans Vosges Matin dans l'édition du 28 octobre 2010.

Organisme acheteur : commune de Rambervillers.

Pouvoir adjudicateur : M. le Maire de Rambervillers, 1, place du 30-Septembre, 88700 Rambervillers, tél. : 03.29.65.12.07, fax : 03.29.65.25.20.

Objet du marché : travaux d'aménagement de la ruelle de la Censoire, lot unique.

Marché à procédure adaptée. Article 28 du CMP, marché de travaux.

Le critère de jugement des offres :

- prix : 60 % ;
- valeur technique : 40 %.

Attribution du marché le 5 janvier 2011 à la société HOUILLON, rue du Docteur Fournier, 88700 Rambervillers, pour un montant de 238.791,10 € HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 2 février 2011.

AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Par arrêté en date du 14 janvier 2011, le préfet des Vosges a prescrit l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire à l'enquête qui s'est déroulée du 12 au 28 novembre 2008 pour la détermination des terrains à acquérir par le Conseil général des Vosges en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de la RD 423 entre Laveline-devant-Bruyères et Aumontzey.

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes de Laveline-devant-Bruyères et Aumontzey.

Le dossier d'enquête et le registre seront déposés à la mairie des communes de Laveline-devant-Bruyères et Aumontzey du lundi 14 février au lundi 28 février 2011 où toute personne pourra en prendre connaissance sur place, aux jours et heures ouvrables de chaque mairie.

Les intéressés pourront soit consigner directement leurs observations sur le registre d'enquête soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur, M. Bernard DEMANGE, qui se tiendra à la disposition du public aux dates suivantes :

Mairie d'Aumontzey : mercredi 16 février 2011, de 15 h à 17 h.

Mairie de Laveline-devant-Bruyères : mardi 22 février 2011, de 16 h à 18 h.

Tribunal de commerce d'Epinal
Loi du 26 juillet 2005

Jugement du 25 janvier 2011 ouvrant à l'égard de DELTALARME (SARLU), 34, rue Bel-Air, 88000 Epinal (négoce systèmes de protection), RCS Epinal B 498 341 973, une procédure de liquidation judiciaire.

Liquidateur : SCP BIHR-LE CARRER-NAJEAN, 7, quartier de la Magdeleine, 88000 Epinal.

Déclaration de créances à faire auprès de SCP BIHR-LE CARRER-NAJEAN.

Le greffier signature illisible

Tribunal de commerce d'Epinal
Loi du 26 juillet 2005

Jugement du 25 janvier 2011 prononçant la conversion du redressement en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 30 janvier 2011 de ATELIERS MIROTIERS (SARL), 4, rue Général-Leclerc, 88190 Golbey, RCS Epinal 518 340 096 (miroiterie, fabrication de verre).

Liquidateur : SCP BIHR-LE CARRER-NAJEAN, 7, quartier de la Magdeleine, 88000 Epinal.

Le greffier signature illisible

Tribunal de commerce d'Epinal
Loi du 26 juillet 2005

Jugement du 25 janvier 2011 ouvrant à l'égard de SOUVAY Daniel Jean, 17, chemin du Champ-de-Tir, 88000 Epinal (gardiennage), RCS Epinal A 453 081 788, une procédure de liquidation judiciaire simplifiée suite à résolution du plan de continuation.

Liquidateur : SCP BIHR-LE CARRER-NAJEAN, 7, quartier de la Magdeleine, 88000 Epinal.

Déclaration de créances à faire auprès de SCP BIHR-LE CARRER-NAJEAN.

Le greffier signature illisible

Tribunal de commerce d'Epinal

Jugement du 25 janvier 2011 prononçant la conversion du redressement en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 25 mars 2011 de DAILLOT SA (SA), Honville N.13, 88520 Ban-de-Laveline, RCS Epinal 381 115 583.

Liquidateur : M^e Fabien VOINOT, 146, rue Jean-Mermoz, 88100 Sainte-Marguerite.

Le greffier signature illisible

Tribunal de commerce d'Epinal
Loi du 26 juillet 2005

Jugement du 25 janvier 2011 ouvrant à l'égard de WALSER MICHEL, 21, avenue de la Gare, 88350 Liffol-le-Grand, une procédure de liquidation judiciaire suite à résolution du plan de continuation.

Liquidateur : M^e Fabien VOINOT, 146, rue Jean-Mermoz, 88100 Sainte-Marguerite.

Déclaration de créances à faire auprès de M^e Fabien VOINOT.

Le greffier signature illisible

SCI BERNANIE Société civile immobilière au capital de 38.112,25 euros Siège social : avenue du 21^e BCP, 88110 Raon-l'Étape 409 377 579 RCS Epinal

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 décembre 2010, les associés de la société ont pris connaissance de la démission de M^{me} Anna STOUVENEL de ses fonctions de gérante, décidée de mettre fin à son mandat et en son remplacement, nommé comme nouveau gérant M. Jean-Pierre CULOT, demeurant à Moyennoutier (Vosges), 181, rue de la Ferme.

Pour avis

L'actualité sportive du week-end en détail